



POLITIQUE QUALITE HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT

La Chambre de Commerce et d'Industrie assure, dans sa circonscription, la défense et la promotion des intérêts généraux du Commerce, de l'Industrie et des sociétés de Services.

Elle est également en charge de la concession d'Outillage Public au Port de Calais.

Pour améliorer en permanence la qualité de ses prestations et assurer la maîtrise de ses activités, la Direction de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais s'engage à mettre en œuvre une politique Qualité Hygiène Sécurité Environnement afin de :

- *Améliorer en permanence l'efficacité du système de management*
- *Détecter, évaluer et anticiper les besoins et attentes*
- *Prévenir les risques et améliorer la santé et la sécurité au travail*
- *Réduire les impacts environnementaux et prévenir la pollution*
- *Être conforme aux exigences, notamment légales et réglementaires, applicables à nos activités*
- *Etablir périodiquement un bilan des activités*

Ainsi la Chambre de Commerce et d'Industrie de Calais s'assurera de satisfaire aux exigences des clients et des parties prenantes de l'activité.

A Calais, le 17 octobre 2008

*Le Directeur Général
Patrick FOURGEAUD*